



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 70 (dont 34 procurations)

N° 28

OBJET :

ENFANCE-PETITE  
ENFANCE

RÉSILIATION  
ANTICIPÉE DU  
CONTRAT ENFANCE  
JEUNESSE AVEC LA  
CAISSE  
D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES (CAF)

ENGAGEMENT  
CONVENTION  
GLOBALE  
TERRITORIALE  
PLAN REBOND

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 22 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le : 22 JUIL. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARROT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARROT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, notamment dans le domaine de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse,

**Vu** la Délibération n°16 du Conseil Communautaire du 9 avril 2015, approuvant le renouvellement du Contrat « Enfance-Jeunesse » pour la période 2014-2017,

**Vu** la Délibération n°18 du Conseil Communautaire du 28 mars 2019, approuvant le renouvellement du Contrat « Enfance-Jeunesse » pour la période 2018-2021,

**Vu** la Délibération n°13 du Conseil Communauté du 13 février 2020 approuvant l'avenant au Contrat « Enfance-Jeunesse » intégrant le territoire de la montagne bourbonnaise,

**Considérant** l'objectif de poursuivre une approche globale de développement de la politique enfance-petite enfance et jeunesse en prenant en compte l'ensemble des développements envisagés à l'échelle du territoire, qui visent notamment à équilibrer et adapter l'offre d'accueil collective dans toutes ses composantes, à développer et renforcer la mise en réseau de l'accueil individuel au niveau du dispositif territorial, mais également de développer les actions et ressources visant à l'accompagnement des familles,

**Considérant** la volonté de soutenir la réalisation de projets afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants et de jeunes un accueil de qualité, et aux familles des offres diversifiées,

**Considérant** la volonté de la Caisse d'Allocations Familiales de mettre en place une approche territoriale partagée, personnalisée et adaptée au contexte local avec la Convention Territoriale Globale qui va remplacer les Contrats « Enfance-Jeunesse »,

**Considérant** que la Convention Territoriale Globale doit intervenir dans des champs plus larges en adéquation avec le projet de territoire,

**Considérant** la mise en place du « Plan Rebond » par la Caisse d'Allocations Familiales pour soutenir durablement les gestionnaires en cette période de crise sanitaire en allégeant de manière pérenne les restes à charge de fonctionnement,

**Considérant** que pour pouvoir bénéficier du dispositif « Plan Rebond » dès l'année 2021, il faut être signataire ou être engagé dans la démarche de diagnostic de la Convention Globale Territoriale, et mettre fin par anticipation au Contrat « Enfance-Jeunesse » signé en 2018,

**Considérant** que l'ensemble des signataires du Contrat « Enfance-Jeunesse » 2018-2021 doivent demander la résiliation par anticipation et s'engager dans la démarche de la Convention Territoriale Globale,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De résilier par anticipation le Contrat « Enfance-Jeunesse » 2018-2021,
- De s'engager dans la démarche concertée de la Caisse d'Allocations Familiales et de signer la Convention Globale Territoriale avant le 31 décembre 2021,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de financement pour pouvoir bénéficier du « Plan Rebond »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

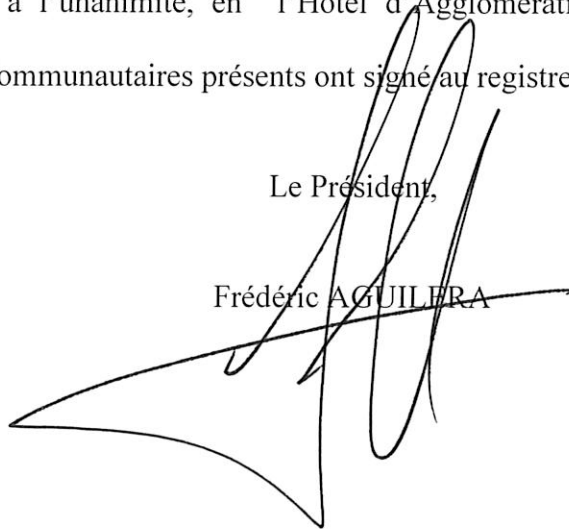
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Frédéric AGUILERA'. The signature is highly fluid and abstract, with several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°28 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

ENFANCE-PETITE ENFANCE RESILIATION ANTICIPEE DU CONTRAT

Objet de l'acte : ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CAF) ENGAGEMENT CONVENTION GLOBALE TERRITORIALE PLAN  
REBOND

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 22/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021\_28

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021\_28-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes

Enseignement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 28.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021\_28-DE-1-  
1\_1.pdf )